



DEPARTEMENT : TECHNIQUES DE MANAGEMENT

COURS : POLITIQUE FINANCIERE

CALSSE : FC2/S4

ETUDE DE CAS : BUDGET DE TRESORERIE DE DISTRIPLUS SARL

Le directeur financier de la société **DISTRIPLUS SARL**, dont l'activité est commerciale, souhaite disposer d'une prévision de trésorerie pour le premier trimestre de l'année N+1. Il dispose des prévisions d'exploitation en annexes suivantes.

Prévisions d'exploitation du premier trimestre N+1 :

- **Prévisions des ventes :**

Rubrique	Janvier	Février	Mars
VENTES HT	300 000	360 000	370 000

Les ventes sont réglées 50% par traites à 30 jours fin de mois, et 50% à 60 jours fin de mois.

- **Programme des achats :**

Rubriques	Janvier	Février	Mars
ACHATS HT	91 000	84 000	91 000

Les achats sont réglés par traites, moitié à 30 jours fin de mois et moitié à 60 jours fin de mois

- **Autre charges prévisionnelles :**

Charges soumises à la TVA (indiquées pour leur montant HT)

- Loyer commercial : 14 000 dhs par mois ; il est réglé trimestriellement, les 15/03,15/06,10/09 et 15/12
- Frais de téléphone IAM : 9 800 dhs par mois, les prélèvements ont lieu le 2 du mois suivant
- Dépenses de chauffage : 12 000 dhs par mois pour janvier et février ; 9 000 dhs pour mars. Les livraisons assurées par une entreprise de la région sont effectuées en début de mois et réglées généralement le 25 du mois courant.
- Autres charges d'exploitation : 8 500 dhs par mois réglés le même mois.

Charges non soumises à la TVA

- Salaires nets mensuels fixes durant le trimestre : 45 000 dhs par mois
- Charges sociales mensuelles (payables avant le 10 du mois suivant) : 12 710 dhs
- Dotations aux amortissements annuelles : 11 000 dhs

Autres décaissements :

Le premier acompte sur l'impôt sur les sociétés est de 22 000 dhs sera payé le 15 mars.
La régularisation sur impôt sur les sociétés est négligée dans ce cas.

Extrait du bilan au 1^{er} janvier N+1 :

- TVA due et à décaisser (la déclaration de la TVA est mensuelle) : 27 000 dhs
- Dettes sociales : 11 000 dhs

NB : pour simplifier, on choisira un taux de tva uniforme de 20%.

Questions :

- 1- Etablir le budget des ventes pour le premier trimestre de l'année N+1
- 2- Etablir le budget des achats pour le premier trimestre de l'année N+1
- 3- Etablir le budget des autres charges pour le premier trimestre de l'année N+1(par type de charge)
- 4- Etablir le budget de TVA pour le premier trimestre N+1
- 5- Etablir le budget de trésorerie pour le premier trimestre N+1

NB : une charge n'est pas toujours encaissable et un produit n'est pas toujours encaissable

GUIDE POUR TRAITER LE CAS (la solution peut être présentée en fonction des besoins d'analyse)**BUDGET DES VENTES :** (communiqué à titre indicatif et à contrôler suivant les conditions de règlement par les clients)

Mois	Total TTC	Janvier	Février	Mars	Reste
Janvier	360.000	-	180.00	180 000	
Février	432.000	-	-	216.000	216 000
Mars	444 000	-	-	-	444 000
TOTAL	1 236 000	-	180 000	396 000	660 000

Les ventes doivent être prises TTC car les encaissements auprès des clients sont TTC ; et la TVA collectée est reversée à l'Etat.

BUDGET DES ACHATS :

Mois	Total TTC	Janvier	Février	Mars	Reste
Janvier					
Fevrier					
Mars					
TOTAL					

Budget des charges soumises à la TVA

Mois	Total TTC	Janvier	Fevrier	Mars	Reste

Budget de TVA :

Mois	Total	Janvier	Fevrier	Mars	Reste
TVA collectée					
TVA charges					
Achats					
Autre charges					
TVA due					
TVA décaissée					

Budget des charges non soumises à la TVA

Charges	Total	J	F	M	Reste
salaires nets					
Charges sociales					
Acompte /IS					
TVA due					
TOTAL					